

CONSEIL ÉNERGIE DU MOIS ...

Mobilité : voiture, transports en commun, marche à pieds ou vélo ?

Le transport routier représente 45% de la consommation énergétique totale du secteur tertiaire.

Il existe cependant beaucoup de solutions pour rendre nos déplacements moins polluants et plus sûrs (comme les transports en commun). La mise en place d'une réelle politique de mobilité nécessite la participation de tous les acteurs concernés – industriels, pouvoirs public et consommateurs – agissant en synergie tant au niveau local que au niveau mondial. De plus, nous, utilisateurs des transports, sommes déjà capables de provoquer des changements en adoptant de bonnes pratiques.

La première question à se poser est celle de nos réels besoins. Il existe nombre de situations dans lesquelles la voiture n'est pas réellement indispensable :

En ville, la plus grande part des déplacements ne dépasse pas 3 km, et, de manière générale, 30% des trajets motorisés sont inférieurs à 2 km. Limitons donc au maximum l'usage de la voiture individuelle, les plus petits voyages étant aussi les plus polluants.

Retrouvons l'usage de la marche à pied, moins stressante et plus saine que la voiture, pour les courts déplacements chez le commerçant voisin, pour acheter un pain ou le journal ou même pour nous rendre sur notre lieu de travail.

Utilisons la bicyclette si notre lieu de travail n'est pas trop éloigné de notre domicile. L'expérience démontre qu'il est facile de s'adapter à cette saine habitude aussi bien en été qu'en hiver. Cette formule permet également de bénéficier d'avantages fiscaux (remboursement trajets domicile-lieu de travail).

Utilisons plus souvent les transports en commun : train, tram, bus. Ils représentent le meilleur rapport entre la consommation de carburant et le nombre de passagers transportés et offrent également le meilleur bilan environnemental, en particulier en termes de dégagement de CO₂.

Il est possible d'organiser un co-voiturage avec des voisins, des collègues de travail, ou des amis, et de combattre ainsi "l'autosolisme".

Si un système de voiture partagée est organisé dans notre quartier, nous pouvons avoir accès à un véhicule sans en posséder.

Et finalement, marcher ou utiliser le vélo*, c'est faire une économie d'argent¹ et c'est agir au profit de l'environnement et de notre santé.

Sources : « Guides de l'écocitoyen »:

Automobile et environnement

Guides des bonnes pratiques pour l'utilisation de la voiture dans le respect de l'environnement

Brochure gratuite – D/2004/5322/9 – Janvier 2004

Editeur responsable : DGRNE

Transport, les liens utiles :

Les chemins de fer belges : <http://www.sncb.be>

Les transports en commun bruxellois : <http://www.stib.be>

Les transports en commun flamands : <http://www.delijn.be>

Les transports en commun wallons : <http://www.infotec.be/>

*Promouvoir le déplacement et la découverte à vélo : <http://www.provelo.org>

La centrale de co-voiturage en Wallonie : <http://www.taxistop.be/covoiturage/>

Le portail de la mobilité en Wallonie : <http://mobilite.wallonie.be>

Réseau des conseillers en mobilité wallons : <http://cem.mobilite.wallonie.be>

¹ Tarifs officiels des produits pétroliers à la date du 17 décembre 2007 : 1.149€/L le diesel, 1.470€/L l'essence 95, 1.492€/L l'essence 98 et 0.617€/L le LPG.